

Compte rendu de séance

Séance du 5 Juillet 2016

L' an 2016 et le 5 Juillet à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de DELBOVE Didier Adjoint

Présents : Mmes : MAURICE Micheline, VAN PARYS Liliane, MM : DELBOVE Didier, DHE Rodolphe, GACQUERE Alain, NANDROT Jean-François, PIFFRET Bruno, SAVE Joël, ZOLTY Xavier

Excusé: DESCHAINTE Robert procuration DELBOVE Didier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 28/06/2016

Date d'affichage : 28/06/2016

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire de séance: MAURICE Micheline

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE - 2016-19
PROJET DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - 2016-20
DISSOLUTION SYNDICAT ELECTRICITE DU BEUVRON (SIE) - 2016-21
SUBVENTION SECOURS CATHOLIQUE - 2016-22

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : réf : 2016-19

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer la décision modificative budgétaire suivante suite à un problème informatique une erreur a été comise à la reprise des résultats

Compte 002 : - 9364.67 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve celle-ci et autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

PROJET DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : réf : 2016-20

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte le projet du schéma départemental de coopération intercommunale regroupant la communauté de communes Fleur du Nivernais, la communauté de communes du Val du Beuvron et la communauté de communes du Pays Corbigeois ainsi que les communes de Pouques-Lormes et Montreuillon

A la majorité (pour : 9 contre : 1 abstentions : 0)

DISSOLUTION SYNDICAT ELECTRICITE DU BEUVRON (SIE) : réf : 2016-21

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de dissolution du syndicat d'électricité du Beuvron , après en avoir délibéré le conseil municipal approuve celui-ci

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

SUBVENTION SECOURS CATHOLIQUE : réf : 2016-22

Suite à la demande de subvention du secours catholique, le conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'allouer une subvention de 75 € pour l'année 2016

A la majorité (pour : 7 contre : 2 abstentions : 1)

Questions diverses :

- Résiliation au 31/12/2016 : baux chaumes communales parcelles A97 et A98
- SITS (syndicat de transport à la demande) : le contrat est reconduit, les usagers qui souhaitent se rendre à la foire (2ème mardi de chaque mois) où au marché les vendredis matins à Corbigny peuvent téléphoner " Allo Pays Corbigeois" au 03 86 20 22 03

En mairie, le 08/07/2016
Le Maire
Joël SAVE

